



GUENANGE
Moselle (57)

janvier 2023

**CONTRAT DE VILLE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE L'ARC MOSELLAN
VILLE DE GUENANGE**

APPEL A PROJET 2023 – public cible : QUARTIER REPUBLIQUE

A destination des porteurs de projets

Suite au comité de pilotage du 22 décembre 2022 et l'évaluation partagée des actions du contrat de ville pour l'année écoulée, l'heure est à la préparation de vos actions 2023.

La CCAM et la ville de Guénange vous invitent à travers cet appel à projet à présenter vos actions **pour le 15 février 2023** afin d'établir une programmation précise pour les services municipaux ainsi que pour les services de l'Etat.

L'enveloppe globale est reconduite autour des 50 K€ pour 2023

Guénange souhaite mettre en valeur les 3 piliers thématiques du contrat de ville développés à Guénange, à savoir : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, l'emploi et le développement économique.

Au-delà , les porteurs apporteront une attention particulière aux thèmes transversaux suivants :

- la lutte contre les discriminations, l'égalité homme femme,
- la lutte contre la radicalisation, la mise en avant de la laïcité,
- l'apprentissage de la citoyenneté et l'écocitoyenneté
- le sport féminin ,
- la parentalité, l'intergénérationnel
- la lutte contre les violences intrafamiliales...

Comme l'an dernier, vous utiliserez la plate-forme du DAUPHIN pour vos demandes après accord de la Municipalité et penserez également à y déposer vos évaluations 2022.

Les services Municipaux restent à votre entière disposition, n'hésitez pas à contacter S. Morrone (en charge du dossier politique de la ville) en cas de besoin. Prochain comité technique en mars 2023.

Le Maire